

## Diapositive 1

### **Les métamorphoses du document dans un environnement numérique**

Martine Cardin,  
41e Congrès de l'AAQ,  
Lévis, 1er juin 2012

La culture numérique révolutionne nos rapports au temps, à l'espace, à l'autre; elle transforme nos pratiques en les soumettant de plus en plus à des impératifs d'efficacité. Elle induit de nouvelles modalités d'expression et de représentation de la réalité. Comme les archives reflètent ceux qui les produisent, tous ces changements se répercutent nécessairement sur elles.

Cette présentation s'inscrit dans cette perspective en s'attachant plus particulièrement aux modifications qui s'opèrent sur la nature des archives au contact du numérique.

## Diapositive 2

### **La présentation**

- 1. Les fonctionnalités du document**
- 2. Les qualités des archives**
- 3. Les conditions d'existence des archives**
- 4. Ce que le numérique change... et les conséquences du changement**

Pour ce faire, nous débuterons avec l'idée que la façon d'être de l'objet conditionne, du moins en partie, ses fonctions et ses usages. En appliquant ce principe aux archives, nous verrons que ces fonctions et usages exigent le maintien de certaines qualités documentaires. Cela nous conduira à identifier des conditions d'existence sur lesquelles l'archivistique se fonde traditionnellement pour maintenir les qualités des archives. Puis, nous examinerons les effets que la consignation numérique a sur chacune de ces conditions d'existence pour saisir les changements et identifier les adaptations qu'ils induisent sur le travail de l'archiviste.

### Diapositive 3

## 1. Les fonctionnalités du document

Les propriétés d'un objet déterminent les possibilités d'action que l'on peut faire avec cet objet. Par exemple, personne n'a l'idée d'utiliser du jello pour enfoncer un clou. En revanche, un talon de chaussure bien large et solide peut faire l'affaire. Cette corrélation entre la réalité matérielle et son potentiel d'action est au cœur du concept d'*affordance* développé par J.J. Gibson en 1977.<sup>[1]</sup> James J. Gibson (1977), "The Theory of Affordances. dans *Perceiving, Acting, and Knowing*", Eds. Robert Shaw and John Bransford, et (1979), *The Ecological Approach to Visual Perception* (1979).

### Diapositive 4

## Le concept d'affordance

*An affordance refers to the fact that the physical properties of an object make possible different functions **for the person perceiving or using that object.***

Ce concept tire son nom du verbe anglais « to afford » voulant dire « permettre », « être capable de ». Des théoriciens du MIT le résumant ainsi : (voir diapo) <sup>[1]</sup> Sellen, Abigail J. et Richard H.R. Harper. *The myth of the paperless office*. London, MIT Press, 2001, p. 17. (NDLR: le caractère gras est de moi)

## Diapositive 5

### 2. Les qualités des archives

- Authenticité
- Fiabilité
- Exactitude

Le concept d'*affordance* précise toutefois que ce n'est pas parce qu'une possibilité d'action existe qu'on l'utilisera nécessairement. L'usage repose aussi sur les perceptions des qualités de l'objet. Si la reconnaissance de certaines propriétés est de l'ordre d'un savoir empirique (comme l'exemple du soulier), d'autres sont influencées par des dimensions culturelles. Ainsi, un objet peut avoir des propriétés établies, mais des dimensions émotives ou symboliques peuvent freiner certaines utilisations. Par exemple, on ne se sert pas d'un livre ancien pour alimenter un feu, même si on sait que le papier est un bon combustible, à moins que l'on ne reconnaisse pas de valeur à ce livre. Parfois, la croyance en une propriété l'emporte même sur la physique. Par exemple, la propriété de la patte de lapin à porter chance reste physiquement à démontrer.

Dans le cas des archives, on peut dire que l'on se sert des potentialités d'action des documents, parce qu'on reconnaît aux archives trois qualités à savoir qu'elles sont : authentiques, fiables et exactes.

## Diapositive 6

### L'authenticité

- Le degré de confiance envers l'intégrité du document en tant qu'objet matériel.
- Le document présumé authentique est celui qui n'a pas été physiquement altéré.

L'**authenticité** est le degré de confiance envers l'objet matériel. On présume que les éléments formels qui différencient le document des autres, ainsi que les éléments qui attestent son intégrité physique ont été préservés. Bref, le document authentique est celui qui n'a pas été altéré ou falsifié matériellement.

## Diapositive 7

### **La fiabilité**

- Le degré de confiance envers la fidélité du contenu.
- Le document présumé fiable est celui qui reflète fidèlement ce que la consignation visait à saisir.

La **fiabilité** est le degré de confiance envers la crédibilité du contenu. On présume que le document reflète fidèlement ce que la consignation visait à saisir. Un document peut être authentique sans être pour autant fiable. Par exemple, les noms des travailleurs inscrits dans un registre d'employés peuvent ne pas correspondre à ceux des travailleurs, non pas en raison d'une altération matérielle du registre, mais à cause d'un relâchement dans les pratiques de gestion (par omission volontaire ou non). La fiabilité s'appuie donc sur la critique des sources que pourra faire l'utilisateur.

## Diapositive 8

### **L'exactitude**

- Le degré de confiance envers la précision du contenu documentaire.
- Le document présumé exact est celui qui reproduit de manière juste et complète l'objet de la consignation.

L'**exactitude** est le degré de confiance envers la précision du contenu. On présume que l'information consignée est juste et complète. Ici, c'est la richesse de la source qui est en cause. Les renseignements fournis par le document peuvent être fiables, mais jugés trop imprécis ou partiels pour constituer une représentation exacte. Notons cependant que cette préoccupation est apparue avec l'émergence des bases de données, où la rigueur des jeux de relations entre des données conditionne les agrégats que l'on peut en extraire.

## Diapositive 9

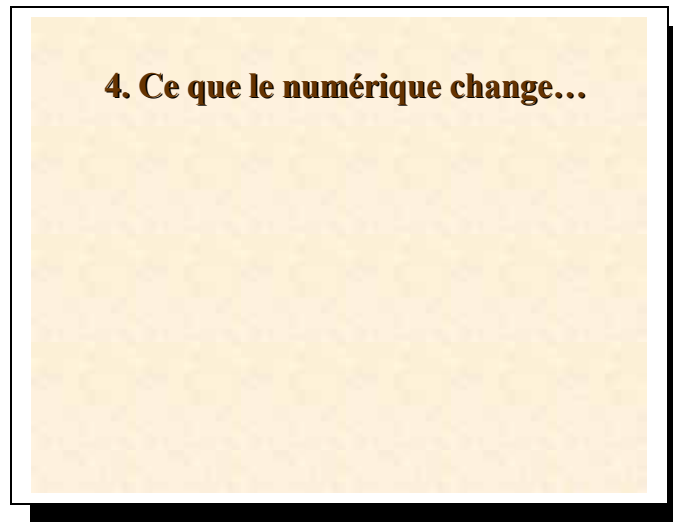
### 3. Conditions d'existence des archives

- Être une manifestation stable et fixe;
- Être produit par et pour l'activité;
- Être relié aux autres documents générés par la même activité;
- Être le résultat d'une transaction entre des acteurs présents dans un même espace producteur;
- Être soumis à des contextes institutionnels, organisationnels et technologiques connus et documentés.

Le rôle de l'archiviste est celui d'un gardien de confiance – un agent neutre – qui préserve les qualités des documents pour maintenir leur plein potentiel d'action. En utilisant une métaphore, on peut dire que l'archiviste maintient les documents en « état de grâce » en leur assurant des conditions d'existence qui rendent leurs vertus, les plus parfaites possible. De fait, le corpus théorique de l'archivistique s'articule autour de cinq états d'être. Ainsi, un document d'archives doit :

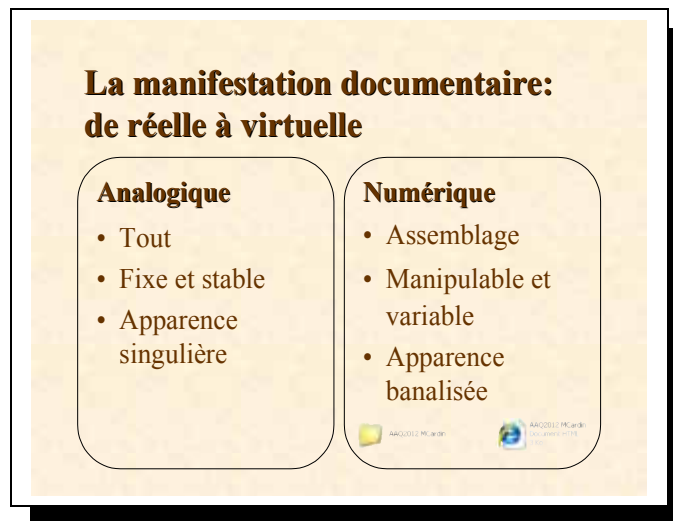
- ÊTRE une manifestation fixe et stable. Sa permanence doit être suffisante pour que son authenticité puisse être établie.
- ÊTRE un produit ou sous-produit « naturel » d'une activité. Sa fiabilité repose sur ces processus qui déterminent le contenu et la facture au document
- ÊTRE lié aux autres documents produits par la même activité et de loin en loin par le même processus. L'exactitude et la complétude ne peuvent s'évaluer hors du large ensemble dans lequel les documents s'agrègent.
- ÊTRE le résultat d'une transaction entre des acteurs présents dans un même espace producteur (provenance). La nature des relations entre les acteurs qui engendrent le document délimite sa portée et son contenu.
- ÊTRE issus de contextes institutionnels, organisationnels et technologiques connus et documentés. Les archives sont des objets contrôlés par un cadre normatif qui impose des prescriptions et des interdits de divers ordres : éthique, juridique, financier, administratif, culturel et technologique. Il importe de connaître ces exigences pour garantir la critique de la documentation.

## Diapositive 10



Lorsqu'on observe ces conditions, on constate que chacune est affectée de manière plus ou moins importante au contact du numérique. Voyons brièvement comment.

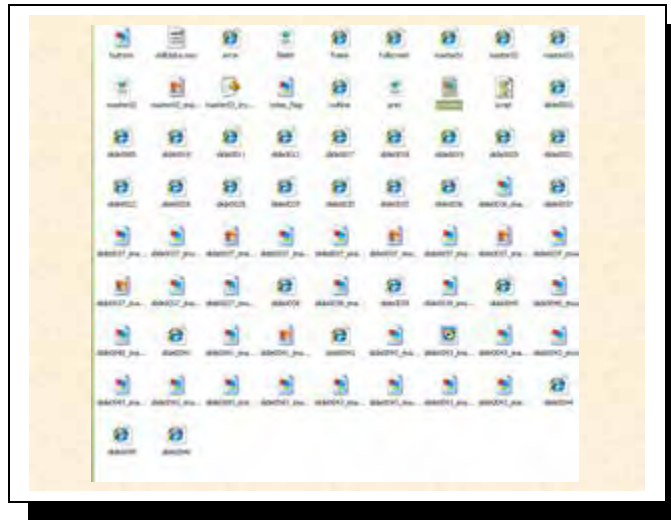
## Diapositive 11



La première condition est liée à la permanence de la représentation. Sur le plan analogique, un support matérialise le document en lui donnant un contenu fixe et des formes stables. Le changement est radical sur le plan numérique puisqu'on assiste à la dématérialisation du document. Le numérique crée une instance virtuelle caractérisée par sa fragmentation, son informatisation et sa banalisation.

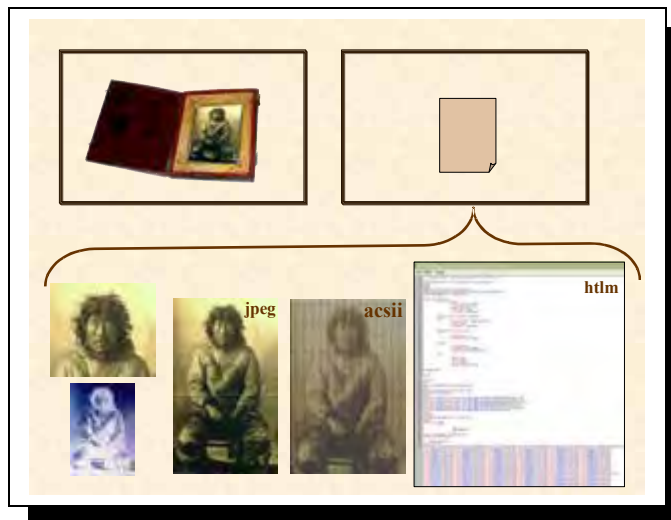
**Fragmentation:** Le document numérique est un assemblage issu de la mise en relation d'éléments stockés à divers endroits dans un système. Chaque fois que le document est consulté, tous ces éléments doivent être rassemblés et édités par une application logicielle qui reconstitue le document.

## Diapositive 12



Une présentation PowerPoint comme celle-ci par exemple regroupe un nombre appréciable d'éléments.

## Diapositive 13



**Informatisation:** L'informatisation décompose le contenu en données mathématiques manipulables qui sont soumises à un format. C'est ce format qui dicte à l'application logicielle comment coder, stocker, manipuler, imprimer et afficher les données nécessaires à la reconstitution du document. Selon le format et l'application, le contenu numérique pourra donc être éventuellement modifié et son apparence pourra revêtir diverses formes. Bref, le fond et les formes numériques ne sont pas indissociables.

**Banalisation:** Contrairement au document analogique, qui est ce qu'il paraît être, le fichier numérique n'est pas identique à ce qui s'affiche à l'écran. Ce fichier consigne 1) des données de codage, les bits qui composent le contenu proprement dit; 2) Les données techniques (format utilisé, taille, emplacement du codage, etc.); et 3) Les métadonnées sur les propriétés et attributs du document (dimensions, couleurs, résolution, etc.) ainsi que celles sur l'information contextuelle (dates, signatures, cotes, etc.) essentielle à son intelligibilité. Au final, la spécificité du document numérique ne peut donc être capturée que par des étiquettes attachées virtuellement aux composants et à l'instance qu'elles forment (les métadonnées).

## Diapositive 14

### Impacts de la dématérialisation

- **Encadrement :**
  - Les données et les règles de mise en forme;
  - La dépendance technologique (obsolescence et interopérabilité)
  - L'insignifiance de la représentation (absence ou faiblesse des métadonnées)
- **Formation et responsabilisation des acteurs**
- **Interdisciplinarité**

Avec le numérique, on ne peut plus conserver de documents en tant que tels; on ne peut qu'assurer une reconstitution authentique c'est pourquoi il faut intervenir plus en profondeur pour s'assurer l'existence des traces. Pour cela, il faut que les données soient dans des réservoirs fixes, que les règles de mise en forme soient connues, que le document soit protégé contre l'obsolescence. Il faut maintenir une interopérabilité suffisante pour s'assurer que tous les constituants pourront être décodés et reconstitués adéquatement. Il faut contrer l'insignifiance en s'assurant l'existence de métadonnées qui permettront à l'utilisateur de situer le document dans ses contextes. Or, tout cela ne peut pas se faire sans la concertation avec tous les acteurs qui créent et manipulent les documents c'est pourquoi ils devront être responsabilisés. En ce sens, la formation sera une dimension importante du moins jusqu'à ce que la consignation numérique soit entrée solidement dans nos pratiques. Enfin, en raison des compétences diversifiées que les nouvelles stratégies de préservation nécessitent, il faut établir des partenariats avec d'autres spécialistes. Cette interdisciplinarité souhaitable et souhaitée exigera un certain temps, car comme le signalaient les spécialistes en gestion des connaissances, nous utilisons les mêmes termes sans nécessairement nous comprendre.

## Diapositive 15

### La raison d'être du document:

Un document a pour fonctions de:

Le document comme médium	Contextes de médiation		
	Privé Pour soi	Collectif Pour nous, vous	Public Pour « on »
Mémoire			
Organisation			
Poésis			
Transmission			

Tab 1. Contextes et fonctions documentaires

Roger T. Pédaque, *Document et modernités*, 14 mars 2006, p. 5  
<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/28/26/PDF/Pedaque3-V4.pdf>



La seconde condition d'existence renvoie à la raison d'être des archives. Elle précise qu'il s'agit de traces engendrées par et pour les schèmes d'activités. Pour saisir la nature des changements, il faut identifier les ruptures et les continuités dans les raisons pour lesquelles on intègre des documents dans le fonctionnement.

Selon le collectif français RTP, le document possède des fonctionnalités qui peuvent se synthétiser comme suit: Mnésique: Un document transforme des objets conceptuels en objets perceptuels, ce qui lui permet de servir de « prothèse à la mémoire humaine » grâce à la conservation de représentations résistantes. Organisation: Le document est manipulable et peut être intégré dans des schémas pour organiser la connaissance suivant une certaine logique. Poesis (création): en se combinant, ces propriétés donnent au document la capacité de créer des significations spécifiques. Cela trouve écho dans la notion de fonds où les documents de même provenance composent une totalité organisatrice productrice de sens et de cohérence propres à ses producteurs. Transmission: Enfin, par sa persistance, le document a la « capacité à mettre en œuvre et à élargir dans l'espace et le temps les 3 propriétés citées plus haut ». Il favorise ainsi l'appropriation et la diffusion de ce qu'il exprime.

[1] <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/28/26/PDF/Pedauque3-V4.pdf> (consulté le 23 mai 2012)

### Diapositive 16



L'activité analogique table sur les fonctionnalités d'écrits statiques rapportant des actions effectivement réalisées et conventionnées par les méthodes et normes des experts qui mettent en œuvre ces activités. Le numérique donne pour sa part naissance à des documents adaptatifs, orientés sur les potentialités de l'action et dont la typologie des genres reste largement à préciser et à codifier.

**Adaptatif**: Les premières générations de documents numériques étaient plus ou moins des transpositions de l'analogique. Au fil du temps, cette production est devenue interactive et dynamique. Le document s'adapte à la subjectivité des acteurs en présence ainsi qu'aux contextes de performance de l'action incluant celles des modalités techniques des systèmes.

**Potentiel d'action**: L'un des plus grands changements est que le numérique permet désormais de traiter l'information en consignand des méthodes et des instructions pour initier sur demande des représentations en temps réel. Du coup, certains documents deviennent potentiels. Ils ne seront plus produits systématiquement. Seules les données et la possibilité de créer le document demeurent.

**En devenir:** enfin, la transposition des activités traditionnelles dans les systèmes automatisés entraîne la création de documents composites, aux intentions multiples et aux formes difficiles à distinguer, car elles se transforment au gré des apprentissages ou de concert avec l'évolution technologique.

### Diapositive 17

#### **La mouvance de l'activité**

- Complexification du cycle documentaire
- Fluctuation du statut d'archives
- Importance des processus d'exploitation

La théorie module le statut d'archives en fonction du cycle de vie du document à travers le processus d'activités génératrices. L'archiviste intervient dans les phases actives pour assurer le contrôle adéquat de l'authenticité, de la fiabilité et l'exactitude. Puis, à la phase définitive lorsque la maturité du document est atteinte, l'archiviste veille à le maintenir en état. Dans le contexte de mouvance des pratiques numériques, un document peut être archive tout au long d'un processus, puis, perdre ce statut quand le travail est achevé, car on considérera qu'il est devenu un résultat. À l'opposée, une application intégrant des documents analogiques numérisés se définira d'abord comme une publication, mais pourra acquérir un statut d'archives lorsque les fonctionnalités du système permettront d'intégrer les images dans de nouveaux agrégats. Ces perturbations dans le cycle de vie rendent la complétude difficile à établir. Du coup, la conception d'un statut fondée sur les phases d'un cycle de vie dans un processus d'activités devient moins adaptée à la réalité. Il faut aussi se préoccuper des processus d'exploitation qui permettent de recycler les données dans les nouvelles productions documentaires, un nouveau cycle de vie.

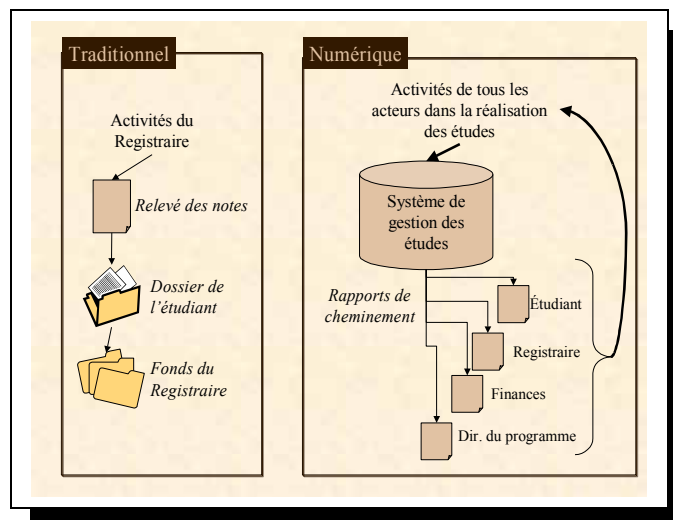
## Diapositive 18



La troisième condition d'existence des archives est relative à leur nature textuelle. Traditionnellement, ces liens ordonnent une production homogène (celle de l'écrit), issue d'une structure d'action « processuelle » (celle des d'activités) où on distingue les diverses formes documentaires. Le numérique donne naissance des liens hybrides, décentralisés et globalisés.

**Hybride:** La dématérialisation ne fait pas disparaître l'analogique des pratiques courantes, elle induit son adaptation dans le but de tirer parti des "affordances" de l'une et l'autre des modalités de production. En effet, certaines activités restent plus performantes et moins coûteuses en mode analogique. On constate donc que les deux procédés de consignation sont appelés à se côtoyer et s'interpénétrer pour former une masse documentaire hybride.

## Diapositive 19



**Orienté objet:** Les documents analogiques s'agrègent suivant la logique des processus d'activités générateurs. Les systèmes d'information automatisés se fondent cependant de moins en moins sur les processus et orientent la production sur les objets communs. Ils s'articulent par exemple sur les étudiants dans une université. Le système canalise les données issues des activités autour des étudiants. Ils les agrègent et redéplient ensuite dans les réseaux des acteurs concernés, et ce, quels que soient les

processus auxquels ils appartiennent. La nature relationnelle des données n'autorise plus la subordination à une hiérarchie de classement propre à l'analogique.

**Globalisation:** De même, la dématérialisation permet de moins en moins de distinguer les archives parmi la diversité des formes. Le numérique globalise le territoire documentaire. Il permet de rassembler et de lier des documents de diverses natures dans une seule et même entité numérique. Il crée ainsi un chevauchement entre les territoires documentaires qui étaient auparavant distincts. L'émergence des portails, des intranets et la vaste gamme d'espaces collaboratifs contribuent à cette complexification.

## Diapositive 20

### **La restructuration des liens**

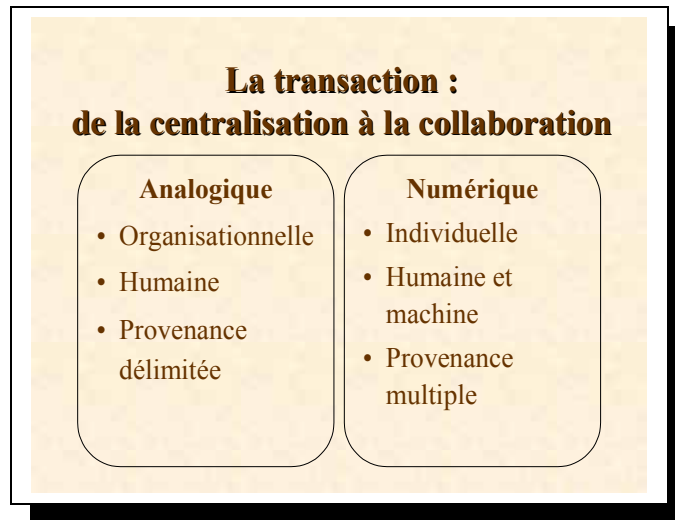
- Difficulté à gérer la mixité;
- Structure classificatoire relationnelle;
- Danger de déni d'archives.

La nouveauté relative des pratiques conduit à négliger ou à sous-estimer l'importance des liens unissant l'analogique et le numérique. Cela induit souvent une déficience de ressources dédiées à l'intégration des documents analogiques et numériques. Le fonctionnement se fait dans des structures de gestion parallèles ou pire, il y a un laxisme dans la gestion pour certains du numérique ou pour d'autres de l'analogique. En fait, l'immaturation des pratiques numériques conjuguée à un manque de perspective globale fait que les rôles différenciés des formes documentaires sont méconnus ou mal intégrés dans l'organisation.

Par ailleurs, la nouvelle configuration de la masse documentaire exige de repérer et d'identifier les objets qui transcendent les grandes fonctions de l'organisme afin d'ancrer le fait documentaire dans des espaces de significations partagés. Dans un tel contexte, la classification à facettes apparaît comme une piste à suivre.

Enfin, la globalisation des formes documentaires comporte des risques de confusion, car elle peut conduire à nier la spécificité des formes archivistiques au profit d'un concept d'information toute puissante.

## Diapositive 21



La quatrième condition porte sur la nature transactionnelle des archives. Traditionnellement, les relations entre les acteurs sont conçues de manière relativement simple : un auteur et un destinataire localisés dans une même instance productrice. Le numérique favorise l'interconnexion, il introduit de nouveaux acteurs et autorise des échanges délocalisés entre des cellules de provenances diverses travaillant en partenariat.

**Interindividuel :** L'activité numérique fait entrer dans le décor des acteurs jusqu'ici ignorés dans la théorie. Le rédacteur des documents- auparavant vu comme une instance insignifiante – se dissocie de l'auteur, unité productrice à laquelle il était assimilé. Deuxièmement, le détenteur des technologies ne peut plus être vu comme un simple pourvoyeur de ressources. Par ses choix de gestion, il intervient sur des états d'être des archives et doit donc pouvoir garantir la maintenance des systèmes.

**Humaine et machine:** Désormais, des systèmes deviennent des acteurs à part entière dans l'activité. De ce fait, ils créent des documents dans le cadre de leurs activités - donc des archives – dont certains ne sont destinés qu'à des machines et n'ont aucune forme perceptible, par exemple, les instructions qui commandent des comportements dans les systèmes. Ces documents structurants sont souvent sous la responsabilité du détenteur technologique.

**Provenance multiple:** Enfin, la culture numérique favorise la transversalité. Les individus travaillent sur des mandats propres sans interférer dans les activités des autres. C'est la mise en commun de leurs activités qui constitue la finalité. Au plan fonctionnel, leurs transactions s'incarnent dans des livrables ayant une complétude relative. Le reste de leur production reste dans des « poches » d'archives locales gouvernées par des règles et des pratiques souvent propres à la culture de chacun.

## Diapositive 22

### **L'interconnexion des acteurs**

- Délocalisation des lieux de production;
- Perte de vision globale;
- Inadéquation des moyens gouvernance actuels.

Le fonctionnement en partenariats multiples morcelle la réalisation des activités entre plusieurs producteurs distincts responsables d'objectifs précis.

La machine est souvent ignorée en tant qu'acteur et donc en tant que producteur de documents.

Paradoxalement, le paradigme collaboratif conduit à des ruptures dans la construction du cadre de référence documentaire. Les pratiques de ceux qui d'une manière ou d'une autre sont responsables des documents s'arriment parfois mal. Chacun peut faire une GED mais pas nécessairement en synergie.

## Diapositive 23

### **Les contextes : d'établies à en rupture**

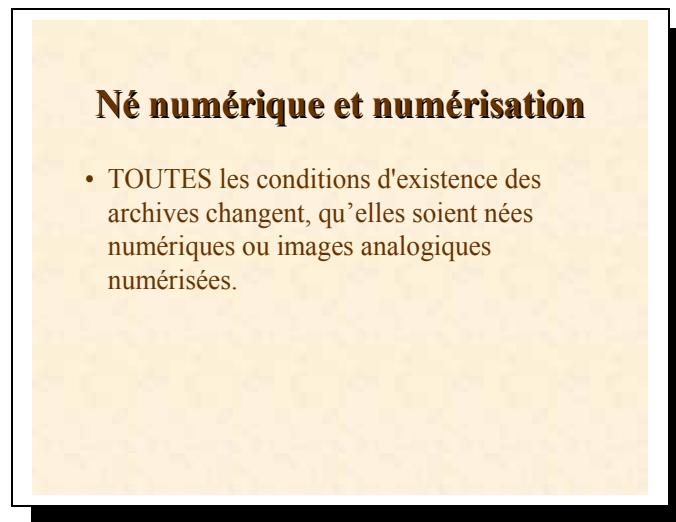
- Pratiques émergentes;
- Changement culturel;
- Effervescence technologique.

La cinquième condition d'existence des archives renvoie aux cadres normatifs qui doivent être suffisamment bien établis pour fonder les archives sur des régularités identifiables.

Les changements exigent de préciser le cadre de gouvernance pour l'adapter au changement organisationnel. De nos jours, on cherche moins à gérer les documents produits par les actions que la connaissance qu'ils véhiculent dans l'organisation. Si ce cadre de gouvernance a évolué, il reste en définition parce qu'il faut généralement attendre qu'un cycle de vie documentaire soit complété avant que

l'ampleur des changements soit manifeste. Par exemple, il a fallu attendre plus d'une décennie pour que les effets de la révolution bureaucratique amorcée dans les années 1950 conduisent à une institutionnalisation des pratiques de la gestion documentaire. Le hic avec le numérique est que l'on ne peut pas attendre que les problèmes se manifestent, car si on n'intervient pas adéquatement dès la création, il sera difficile, voire impossible, de préserver de larges pans du patrimoine archivistique. Il faut ajouter à cela que nous vivons une période caractérisée par les changements technologiques rapides. L'apprentissage se réalise actuellement par une certaine découverte du territoire numérique et cela présuppose que ne pouvons pas maîtriser le changement. L'approche prospective prend de l'importance et fait entrer l'archiviste dans une perspective d'action dans laquelle il est rarement distribué.

#### Diapositive 24



**Né numérique et numérisation**

- TOUTES les conditions d'existence des archives changent, qu'elles soient nées numériques ou images analogiques numérisées.

En terminant, penser que ces changements ne se posent pas dans le cas des documents analogiques numérisés est une erreur. Dans l'espace numérique, TOUTES les conditions d'existence des archives changent, qu'elles soient des images numérisées ou des documents nés numériques.

1) Tout document numérisé est un assemblage de données. De plus, les documents numérisés sont destinés à s'insérer dans des systèmes d'exploitation dont les fonctionnalités permettront éventuellement de les modifier. D'ailleurs, avec l'innovation technologique, les procédés de numérisation décomposent de plus en plus ces pièces auparavant indivisibles en unités manipulables pour accroître les potentialités d'exploitation. On peut ainsi en extraire des éléments, modifier l'image (rotation, zoom, etc.), identifier des configurations textuelles, sonores ou visuelles récurrentes, etc. Aussi utiles soient-elles, toutes ces manipulations augmentent les risques d'altération de l'original.

2) Le document analogique numérisé n'est pas le produit du même processus d'action que ce qu'il reproduit. Par exemple: le registre de baptême est un acte rituel, la numérisation de cet acte est un processus de valorisation.

3) Quant aux liens, ils diffèrent nécessairement puisque l'activité n'est pas la même.

4) Les acteurs producteurs du document numérisés ne sont pas non plus les mêmes. Il arrive même que l'archiviste devienne l'un des producteurs

5) Idem pour les contextes: exemple l'accès à l'information personnel.

Le problème ne se poserait pas s'il s'agissait que de copies de travail, mais il faut garder à l'esprit que les entreprises de numérisation de documents analogiques visent à créer des avatars qui pourront être accessibles en ligne. Dans cette perspective, il faudra tout autant assurer l'authenticité de ces reproductions numériques que celles de leurs ancêtres analogiques.